

MAIRIE DE DOMEVRE-SUR-DURBION

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 MARS 2021 - n °2021/1**

*Tous présents sauf : Yoan Lemercier
Secrétaire de séance Gérard Joly*

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

1/ Abattement loyer location Chasse

DECIDE par 9 voix pour et 1 abstention de réduire de 15% le montant du loyer des locations de chasse. (demande du président de la chasse formulée par courrier du 4/1/2021)

2/ Participation syndicale SMIC

ACCEPTTE le paiement de la participation syndicale au SMIC de 195€ pour 2021.

3/ Adhésion SMIC

ACCEPTTE l'adhésion au SMIC du syndicat des jeunes chênes et du syndicat de la station d'épuration du Thillot

4/ Versement fonds de concours CAE

APPROUVE les termes de la convention de versement du fonds de concours de la CAE pour les travaux de réhabilitation du pont.

5/ Scierie Sagard Moulin, demande de prise en charge de frais liés à l'extension des réseaux pour alimenter la scierie

DECIDE de reporter sa décision en attente d'avoir des informations complémentaires sur la finalité du projet.

6/ Frais inérant au RPIC du Durbion

VOTE le versement à la commune de Vaxoncourt des frais liés au RPIC du Durbion :
dépense fonctionnement : 11 409,94€ dépense investissement : 11 781,11€

7/Subventions associations

DECIDE de verser aux associations les subventions suivantes :

8/ Ouverture anticipée de crédits

AUTORISE Monsieur le Maire à mandater la dépense d'investissement par ouverture anticipée de crédits, la facture de 108€ au BOAMP pour l'affichage du marché public traversée du village.

9/Compte de gestion

VOTE à l'unanimité le compte de gestion pour l'exercice 2020.

10/Compte administratif

VOTE à l'unanimité le compte administratif.

11/ Affectation des résultats

VOTE à l'unanimité l'affectation des résultats.

12/ Devis Dronel

Retient à l'unanimité le devis EURL DRONEL de 461,20€ HT pour des prises de vue par Drone du village afin d'alimenter le site internet,

Le Maire, Bernard Morel

Le secrétaire de séance, Gérard Joly

République française
Département des Vosges

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
COMMUNE de DOMEVRE-SUR-DURBION

SEANCE DU 11 MARS 2021

Nombre de Conseillers : 11
En Exercice : 11
Ont pris part à la Délibération : 10
Date de convocation : 4/3/2021
Date d'affichage : 4/3/2021

Le ONZE MARS DEUX MILLE VINGT ET UN à VINGT HEURES
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de
Monsieur Bernard MOREL, Maire.

Présents : Bernard MOREL, Gérald JOLY, Jean-Luc WEBER, Alexandra GROVES,
Christine MANGIN, Sarah MENNUNI, Christelle MENOUD, Vincent MAILLARD, Xavier
PETITDEMANGE, Louis SECOND

Absent : Yoan LEMERCIER

Secrétaire de séance : Gérald JOLY

Objet de la Délibération n°2021/1-6
Subventions versées aux associations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,
DECIDE le versement aux associations des subventions suivantes :

ADAPEI : 40€

ADMR : 40€

AMICALE SAPEURS POMPIERS : 500€

AMICALE DONNEURS DE SANG : 100€

PROTECTION CIVILE : 100€

SECOURS CATHOLIQUE : 100€

ASSOCIATION PECHEURS NOMEXY : 100€

CHORALE CHATEL/MOSELLE : 150€

CROIX ROUGE : 50€

LES AMIS DE L'ECOLE RPIC DURBION : 100€

Cette copie est certifiée conforme

Le Maire,
Bernard MOREL

**BERNARD
MOREL**

Signature numérique de
BERNARD MOREL
Date : 2021.03.19 10:22:44
+01'00'